

Centre Départemental d'Entraînement et de Formation

Contrat d'engagement saison 2021/2022

Le CODEP s'engage à :

- La mise de place de 4 Stage Elite Jeunes (SEJ)
- Un accompagnement coaching (3 compétitions identifiées)
- La mise en place de 2 créneaux hebdomadaires
- Un encadrement qualifié (créneaux, stages et compétitions)
- La fourniture du matériel pédagogique et des volants

Les joueurs s'engagent à :

- A participer aux 4 Stage Elite Jeunes (SEJ) et aux 2 sorties
- A 3 CIJ (en fonction du niveau du joueur)
- A 3 Trophées nationaux (en fonction du niveau du joueur)
- A au moins 1 entraînement hebdomadaire (sous réserve distance lieu d'habitation/structure d'entraînement)
- Aux championnats Dept et de Ligue individuel jeunes
- A être rigoureux et ponctuel aux entraînements
- A un objectif personnel sur la saison (cf. avec les entraîneurs)

Les parents s'engagent à :

- Assurer les transports (entraînements et RED)
- A contrôler l'attitude du jeune (hygiène alimentaire) avant et après la compétition
- Assurer une rotation avec l'ensemble des parents pour les déplacements compétitions ou stages

Le club s'engage à :

- Inscrire les jeunes du club aux compétitions conseillées par le centre départemental.
- A assurer une continuité au sein des entraînements suivant les objectifs fixés par le centre départemental.

Signature joueur :	Signatures parents :
Signature club :	Signature CODEP :

